

PROGRAMME DE FORMATION SSIAP Niveau 1 – RECYCLAGE



PROGRAMME | 14H | 2 JOURS | INTER ENTREPRISES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre aux stagiaires d'assurer le maintien de ses connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation dans sa fonction de S.S.I.A.P Niveau 1.



Public concerné

Personne titulaire du **diplôme SSIAP 1 de moins de 3 ans** ou **recyclé depuis moins de 3 ans** et en activité (au moins 1607 heures dans les 36 derniers mois).



Pré requis

Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.
Qualification de secourisme en cours de validité



Nombre de participants

2 minimum à 12 maximum par session



Rythme de formation/horaires

Temps plein – 2 jours de 7h (14h) – horaires en centre : 09h-12h30/13h30-17h
– horaires en entreprise : à définir avec le client



PROGRAMME DE LA FORMATION

1-Théorie

Séquence 1 : Prévention

Séquence 2 : Moyens de secours

Séquence 3 : Mises en situation d'intervention

2-Mise en pratique

ASS FORMATION – 113 RUE ALPHEE MAZIERAS 24000 PERIGUEUX – 05.53.06.86.47 – formation@groupe-ass.com

* S.S.I.A.P. : Services de sécurité Incendie et Assistance à Personne.



Qui peut financer ma formation ?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :



Pour apprendre un métier : le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.



Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)



Pour Faciliter le retour à l'emploi – LE POLE EMPLOI

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)



Autres financements :

- Le PFE (Plan de formation entreprise)
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)



VALIDATION DE LA FORMATION

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

▶ Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

Délivrance d'une attestation de Formation de Recyclage SSIAP NIVEAU 1.

Important : Recyclages et formations complémentaires : Recyclage tous les 3 ans.

Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme. Formation complémentaire H0/B0 (prérequis à la fonction).



MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

▶ Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Caméscope.

Formateur spécialisé en Gestes et postures auprès des salariés

Plateau pédagogique avec SSI CATEGORIE A



TARIF DE L'ACTION DE FORMATION

Formation INTER : 320€ / participant / jour



LIEU DE LA FORMATION

Formation INTER : Organisme de formation A2S FORMATION – 113 Rue Alphée Maziéras
24000 PERIGUEUX



Site web :
www.a2sformation.com



Contact :
05 53 06 86 47



Adresse email:
formation@groupe-ass.com